

The background of the slide is a blurred photograph of a university hallway. In the foreground, there are several white tables and grey chairs, suggesting a study or meeting area. In the background, several people are walking, their figures softened by a shallow depth of field. A dark teal horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the main title text in white.

CRÉATION D'UN BACHELIER EN ACCUEIL ET ÉDUCATION DU JEUNE ENFANT EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES : ACCOMPAGNEMENT DU PROJET AU SEIN DE L'ARES

SOMMAIRE

1. BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARES
2. PARCOURS DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
3. PARCOURS PARTICULIER POUR LE BACHELIER AEJE
4. OÙ EN EST-ON ACTUELLEMENT DANS CE PARCOURS ?

1. BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ARES

En bref, l'ARES, c'est la fédération de 4 formes d'enseignement supérieur.



L'ARES en quelques mots...

- » **Organisme d'intérêt public** créé par le décret « Paysage » et financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- » **Fédération** de plus de 120 établissements d'enseignement supérieur
- » **Conseil d'administration (décisionnel)** : en plus d'un·e Président·e, il est composé des différent·es actrices et acteurs de l'enseignement supérieur

6 rectrices et
recteurs des
universités

6 représentant·es
des hautes écoles

2 directeurs·rices
représentant·es les
écoles supérieures
des arts

2 représentant·es
de l'enseignement
supérieur de
promotion sociale

6 représentant·es
du personnel
proposé·es par les
organisations
syndicales

Organisations
représentatives des
étudiant·es au
niveau
communautaire

L'administration de l'ARES

- » Equipe de plus de 80 personnes placée sous la direction de Laurent Despy, administrateur, et spécialisée dans l'enseignement supérieur, les affaires académiques, les relations internationales, la coopération au développement, les études statistiques et la communication
- » Des collaborateurs et collaboratrices référents et référentes des différentes instances (trois Chambres thématiques, Commissions de la Ch.HE-EPS, commissions permanentes et hébergées, etc.)
 - **Travail d'instruction, de suivi des dossiers**

Zoom sur quelques missions

- » **Coupole unique**, qui assure une coordination globale de l'enseignement supérieur en FWB
- » Organisation **de la concertation** et de la promotion des collaborations à l'échelle nationale et internationale en matière d'enseignement supérieur
- » Soutien aux établissements dans leurs efforts **de représentation** et de relations internationales
- » Veille à la **cohérence de l'offre de formation et à son adéquation au marché de l'emploi**
- » Diffusion d'une **information neutre** sur les études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles (<https://www.mesetudes.be/>)

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE L'ARES

- Maintien de la cohérence de l'offre de formation
- Organisation des épreuves d'admission communes
- Promotion des collaborations
- Définition des référentiels de compétences et des contenus minimaux
- Coordination des structures d'activités d'apprentissage tout au long de la vie
- Agréer les formations continues

/ ACADÉMIQUE



- Promotion de la recherche conjointe
- Organisation des écoles doctorales thématiques avec le FRS-FNRS
- Collecte et traitement de données statistiques et scientifiques sur le secteur
- Recensement des bonnes pratiques
- Publication d'analyses et recommandations pour les autorités et autres institutions

/ R & D



- Remise d'avis et de propositions au Gouvernement sur toute matière relative à l'enseignement supérieur
- Proposition des habilitations et de l'évolution de l'offre
- Lien commun avec les institutions communautaires, régionales ou fédérales (WBI, AEQES, CSM, CPS, FRS-FNRS...)
- Droits d'inscription

/ INSTITUTIONNEL



- Diffusion de l'information sur les études supérieures
- Collecte d'informations sur les services de soutien aux étudiants

/ INFORMATION



- Coordination de la coopération académique au développement

/ COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



- Promotion de la visibilité internationale
- Coordination de la représentation pour les missions intercommunautaires et internationales

/ INTERNATIONAL



2. PARCOURS D'UNE NOUVELLE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Habilitations, au cœur de l'offre de formation

- » Habilitation : capacité accordée par décret à un établissement d'enseignement supérieur d'organiser un programme d'études sur un territoire géographique déterminé, de conférer un grade académique et de délivrer les certificats et diplômes associés
- » Rôle central du Parlement de la FWB
- » Garantie décrétole – pas d'autres possibilités d'« ouvrir » un nouveau programme pour un établissement d'enseignement supérieur

Habilitations, Philosophie sous-jacente du décret « Paysage »

- » Utilisation rationnelle de l'argent public
- » Régulation de l'offre dans l'enseignement supérieur via une coordination préalable entre EES
- » Procédure d'habilitation transparente et équitable pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur
- » Incitation à la collaboration et limitation de la concurrence (Coorganisation – codiplômation) ; Synergies = la règle, non-coopération = l'exception
- » Développement de la mobilité étudiante, plus particulièrement entre les formes d'enseignement
- » Transparence de l'offre de formation
- » Rôle central de l'ARES

Aperçu de la procédure de demande d'habilitation

Démarches
préalables

Déclarations
d'intention
(juin)

Dépôt dossiers
(octobre)

Analyse au
sein de l'ARES
et décision CA
(décembre)

Parcours
parlementaire (vote
avant juillet)

Critères d'analyse spécifiques des habilitations

- » **Critères généraux** (enjeu sociétal, besoins sociaux/économiques/culturels, développement des sciences et arts)
- » **Concurrence**
- » **Redondance**
- » Adéquation entre le projet et les **ressources**
- » Respect des critères de **construction du programme d'études** (acquis d'apprentissage, crédits, prérequis/corequis, etc.)
- » Validité et **pertinence** (conditions d'accès, de poursuite, passerelles, etc.)
- » Remplacement ou suppression d'un programme

3. PARCOURS PARTICULIER POUR LE BACHELIER EN ACCUEIL ET ÉDUCATION DU JEUNE ENFANT



Relance du dossier « petite enfance »

- » Dans sa dernière déclaration de politique communautaire, le Gouvernement de la FWB avait prévu de « (...) créer, outre les formations existantes, une formation de **bachelier** en éducation et accueil du jeune enfant (...) ».
- » 2018: Dossier « petite enfance » déposé à l'ARES sans pour autant aboutir
- » Fin janvier 2021: Déclaration d'intention **commune** HE-EPS pour les demandes d'habilitations en matière de formation à l'EAJE
 - volonté de ne pas travailler de manière isolée et de construire un dossier commun de demande d'habilitation
 - volonté de créer un GT pour instruire le dossier (expérience similaire dans le cadre de la création du master en soins infirmiers)

Création du GT « stratégique »

- » GT composé de représentants et représentantes de tous les établissements (hautes écoles et enseignement de promotion sociale) intéressés par le projet
- » GT chargé de répondre à la question de fond suivante :
de quelle(s) formation(s) organisée(s) par l'enseignement supérieur (HE-EPS), le secteur de l'EAJE a-t-il besoin ?
- » Missions du GT « stratégique » :
 - » réaliser une analyse des besoins sociétaux, valider la demande (commande) et identifier le type de formations à mettre en place ;
 - » définir des profils professionnels et des référentiels de compétences liés en tenant compte des formations existantes ;
 - » proposer une organisation de l'offre de formation via la constitution de consortiums.

Cheminement du GT « stratégique », en bref

- » Rencontre d'acteurs et actrices des secteurs concernés par l'EAJE : représentation des employeurs, syndicats, chercheurs et chercheuses, personne des Cabinets politiques, ONE, Ligue des familles, délégué général aux droits de l'enfant.
- » Rédaction d'une note de synthèse de l'analyse des besoins et mise en évidence des balises pour créer une formation de niveau bachelier
 - rédaction d'un « cahier des charges » pour l'élaboration de la nouvelle formation
- » Discussion autour de « la forme » que prendrait cette nouvelle formation: un bachelier spécifique de 180 crédits ou une orientation (entre 60 et 120 crédits) dans la formation d'éducateur.
 - Décision de créer un bachelier spécifique de 180 crédits

Création du GT « technique »

- » Composé de personnes issues des 3 domaines suivants: pédagogique, social et paramédical
 - la formation se situe à la croisée de ces trois domaines.
- » Travail sur base du cahier des charges du GT « stratégique »
- » Rencontre avec Form'éduc, avec le SFMQ et avec des personnes de Lille qui s'occupent d'une formation de niveau bachelier dans le domaine de l'enfance
- » **Rédaction d'un référentiel métier, d'un référentiel de compétences et d'une grille de contenus minimaux (balises légales pour l'enseignement supérieur, sur lesquelles les établissements vont se baser pour construire leur programme)**

4. LE BACHELIER EN ACCUEIL ET ÉDUCATION DU JEUNE ENFANT, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant, calendrier prévisionnel 2022-2023

- » Dépôt officiel des demandes début octobre
- » Avis du CA de l'ARES attendu pour le 20 décembre
- » Décision du Gouvernement d'inclure les habilitations dans un avant-projet de décret de la FWB (début de l'année 2023)
- » Vote des habilitations par le Parlement (printemps 2023)
- » Concomitamment, préparation de la formation par les consortiums
- » Le cas échéant, organisation des premiers bacheliers en septembre 2023

Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant, caractéristiques

- » Ensemble du territoire de la FWB couvert via 9 consortiums
 - » 1 au Luxembourg
 - » 2 à Liège
 - » 1 à Namur
 - » 2 dans le Hainaut
 - » 1 dans le Brabant wallon
 - » 2 à Bruxelles
- » Cohérence :
 - » un seul diplôme,
 - » un seul référentiel de compétences,
 - » les mêmes contenus minimaux,
 - » les mêmes passerelles (à fixer),
 - » une approche multidomaine : pédagogique, paramédicale, sociale
- » Particularités :
 - » Chaque consortium peut mettre sa « touche » dans la formation, dans l'approche
 - » Réseaux locaux pour les lieux de stage et pour l'insertion professionnelle

Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant, et la suite ?

- » Communauté de pratiques entre les 9 consortiums pour se pencher sur
 - » les enjeux de cette nouvelle formation,
 - » ses futures « maladies de jeunesse »,
 - » l'entrée dans le métier,
 - » la pratique du stage,
 - » trouver des stages
 - » l'accompagnement des stages par les milieux d'accueil,
 - » les défis en termes de formation pour le secteur de la petite enfance,
 - » la cohérence à construire avec la formation secondaire,
 - » l'accueil des professionnelles et des professionnels de la petite enfance en reprise d'études
 - » ...
- » L'enseignement supérieur n'y arrivera pas seul, Connexions à construire avec
 - » les milieux d'accueil,
 - » le secondaire,
 - » l'ONE,
 - » Autres partenaires

Bachelier en accueil et éducation du jeune enfant, si vous voulez en savoir plus

- » Venez le 28 avril 2023 à Namur pour un événement de lancement du bachelier et pour susciter une communauté
- » Bloquez vos agendas !
- » Matinée de présentation pour tout comprendre
- » Après-midi d'ateliers pour démarrer cette communauté
- » Première ébauche de thèmes d'ateliers :
 - » Inclusion
 - » Inégalités sociales
 - » Soutien à la parentalité
 - » CARE : alimentation-santé-soins- bien-être
 - » Relations milieux d'accueil/familles
 - » Travail en réseau autour de l'enfant)
 - » Lien avec le « dehors »
 - » Muticulturalité
 - » Transition entre milieux de vie de l'enfant (risque de schoolification)
 - » Petite enfance et genre : comment amener des hommes vers la formation ?

MERCI
Pour votre attention !

Des
QUESTIONS ?





CONTACT

SABRINA.PICCINNI@ARES-AC.BE

LAURENT.LEPERE@ARES-AC.BE

WWW.ARES-AC.BE

